



Année Scolaire 2021-2022

CAUTION MANUELS SCOLAIRES ET CDI

Madame, Monsieur,

L'établissement met à la disposition de tous les élèves des manuels scolaires.

Le CDI (Centre de Documentation et Information) met à la disposition de toute la communauté éducative livres, documents et supports NTIC.

Afin de garantir ce double service au mieux, nous vous demandons une **caution de 150 € par élève**.

Au CDI, aucun prêt, même d'une heure, ne sera accordé si ce chèque n'est pas remis avec les autres documents à rendre avec le dossier de rentrée **le jeudi 2 Septembre 2021.**

Je remets, par la présente, un chèque de caution de 150 € à l'ordre de l'Institut de La Tour pour :

NOM de l'élève.....

prénom

en classe de

date et signature des parents :

Ce chèque sera détruit en fin d'année ou vous sera remis si vous en faites la demande. La caution sera retenue en cas de perte d'un ouvrage **ou en cas de détérioration des livres** ou de non-retour des livres **avant le lundi 27 juin 2022, à la Vie Scolaire.**

Il est rappelé que les élèves sont responsables des manuels remis le jour de la rentrée et qu'ils doivent en prendre soin. Les livres doivent être recouverts.

En vous priant de croire à toute notre attention auprès de vos enfants.

J de CHAENDAR
Chef d'Etablissement

M.J. VERGARA
Responsable de la Vie Scolaire

C. COPPALLE
Professeur documentaliste